ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

O I B T

PROPOSITION DE PROJET

INTITULÉ	**MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNÉES SUR LES ESSENCES TROPICALES LES MOINS UTILISÉES PAR L'INDUSTRIE *(LESSER USED SPECIES - LUS)***
NUMÉRO D'ORDRE	**PD 58/97 Rev.1 (I)**
COMITÉ PERMANENT	INDUSTRIE FORESTIÈRE
PRÉSENTÉ PAR	GOUVERNEMENT DU JAPON
LANGUE ORIGINALE	ANGLAIS

RÉSUMÉ

Un certain nombre de projets visant à introduire des essences moins utilisées (Lesser Used Species - LUS) sur le marché national et international ont été mis en oeuvre par des institutions locales, nationales, régionales, et internationales, y compris des projets financés par l'OIBT, avec pour résultat l'accumulation et le stockage d'une grande quantité de connaissances. Cependant, en pratique, des difficultés sont apparues dans l'utilisation de ces résultats par les fonctionnaires concernés, les entreprises et les autres parties intéressées à cause de l'absence d'une base de données intégrée et globale.

Dans ce contexte, ce projet vise à constituer une base de données complète des essences tropicales disponibles, tout spécialement les essences les moins utilisées (LUS), à l'intention de toutes les parties intéressées, au moyen de la synthèse des données existantes et de l'information pertinente collectée au cours des projets financés par l'OIBT et d'autres projets nationaux et internationaux.

AGENCES D'EXÉCUTION	OIBT	
GOUVERNEMENT COOPÉRANT	TOUS LES PAYS MEMBRES DE L'OIBT	
DURÉE	24 MOIS	
DATE DE LANCEMENT APPROXIMATIVE	À DÉTERMINER	
BUDGET ET SOURCES DE FINANCEMENT PROPOSÉES	Sources	Contribution en $ US
	Contribution de l'OIBT	**502.033**
	TOTAL	**502.033**

SOMMAIRE

Ière PARTIE : CONTEXTE

A. Pertinence à l'OIBT
   1. Conformité aux objectifs de l'OIBT
   2. Conformité aux critères de l'OIBT
   3. Relation au plan d'action et aux priorités de l'OIBT
B. Pertinence aux politiques nationales
   1. Relation aux politiques sectorielles affectant les bois tropicaux
   2. Relation aux objectifs et aux programmes du sous-secteur
   3. Cadre institutionnel et légal

IIème Partie : LE PROJET

1. Origine
2. Objectifs du projet
   2.1. Objectif à long terme
   2.2 Objectifs spécifiques
3. Justification du projet
   3.1 Problèmes à résoudre
   3.2 Caractéristiques de la région ou de la zone où les projets doivent être situés
   3.3 Autres aspects pertinents de la "situation de l'avant-projet"
   3.4 Situation prévue après l'achèvement du projet
   3.5 Bénéficiaires cibles
   3.6 Stratégie du projet
      3.6.1 Raisons de la sélection
      3.6.2 Leçons tirées des évaluations passées
      3.6.3 Aspects techniques et scientifiques
      3.6.4 Aspects économiques
      3.6.5 Aspects environnementaux
      3.6.6 Aspects sociaux
      3.6.7 Aspects organisationnels
   3.7 Raisons au soutien de l'OIBT
      3.7.1 Aspects liés à l'OIBT
      3.7.2 Relations aux actions pertinentes soutenues par les autres donateurs
   3.8 Risques
4. Produits
5. Activités et apports pour les produits
6. Matrice du cadre logique
7. Plan de travail
8. Dispositions institutionnelles pour la mise en oeuvre et le fonctionnement
   8.1 Structure organisationnelle
   8.2 Fonctionnement et entretien futurs
   8.3 Personnel essentiel
9. Obligations et conditions préalables
10. Actions futures possibles

IIIème PARTIE : SURVEILLANCE, ÉVALUATION ET RAPPORTS

1. Structure organisationnelle
2. Dispositions concernant la surveillance et l'examen de l'OIBT
3. Surveillance, révisions et comité de direction
4. Évaluation

IVème PARTIE : BUDGET

Ière PARTIE : CONTEXTE

A. Pertinence à l'OIBT

1. Conformité aux objectifs de l'OIBT

Ce projet est en relation directe avec les objectifs décrits aux paragraphes e), et h) de l'article 1 de l'Accord International de 1994 sur les Bois Tropicaux (AIBT) qui énoncent :

e) Promouvoir l'expansion et la diversification du commerce international des bois tropicaux provenant de sources durables par l'amélioration des caractéristiques structurelles des marchés internationaux, en tenant compte, d'une part, d'un accroissement à long terme de la consommation et de la continuité des approvisionnements et, d'autre part, de prix qui reflètent les coûts de la gestion durable des forêts et qui soient rémunérateurs et équitables pour les membres, ainsi que d'une amélioration de l'accès au marché.

h) Améliorer l'information sur le marché en vue d'assurer une plus grande transparence du marché international du bois, notamment par le rassemblement, le colligeage et la diffusion de données relatives au commerce, y compris de données relatives aux essences commercialisées.

2. Conformité aux critères de l'OIBT

Le projet est aussi conforme avec chacun des sept critères fixés dans l'article 25 de l'AIBT de 1994, exposés ci-dessous :

a) Leur pertinence par rapport aux objectifs du présent accord.
Le projet est conforme avec les objectifs indiqués ci-dessus.

b) Leurs incidences écologiques et sociales.
Aucun effet négatif direct n'est prévu dans la mesure où le projet doit synthétiser les résultats de projets précédents.

c) Le caractère souhaitable du maintien d'un équilibre géographique approprié.
Le Projet profite à tous les pays producteurs par la création d'une base de données complète sur les LUS.

d) *Les intérêts et les caractéristiques de chacune des régions productrices en développement.*
La promotion de l'utilisation des LUS est une question des plus intéressantes pour tous les pays producteurs. Elle procure à leur domaine forestier une valeur supplémentaire en suscitant ou en augmentant la demande des LUS.

e) *Le caractère souhaitable d'une répartition équitable des ressources entre les domaines mentionnés au paragraphe 1 du présent Accord.*
La division de l'industrie forestière est représentée dans ce travail de projet.

f) *Leur rentabilité.*
Les conséquences économiques du projet seront notables de par l'amélioration de l'accès à l'information sur les LUS, et de l'importance économique de ces dernières. Par ailleurs, le coût prévu du projet est raisonnable.

g) *La nécessité d'éviter les chevauchement d'efforts.*
Aucune activité semblable n'a été conduite aussi loin.

3. Relation au plan d'action et aux priorités de l'OIBT

Le projet est soumis à c) sur le secteur de l'industrie forestière des Stratégies et du Plan d'action, qui s'énonce comme *"Promotion des nouvelles essences et de nouveaux produits du bois et Utilisation du bois tropical dans la construction"*.

Et le projet est aussi relié avec g) sur le "Marketing" dans l'industrie forestière exposé dans les *"Éléments d'un programme de travail"* qui concerne la *"Publication de matériel de promotion tels que les catalogues des nouvelles essences, les listes techniques, etc."*.

B. Pertinence aux politiques nationales

1. Relation aux politiques sectorielles affectant les bois tropicaux

Le gouvernement du Japon a toujours soutenu l'OIBT et ses activités depuis sa fondation, à la fois pour garantir les ressources de bois d'oeuvre en tant que pays consommateur, et pour affronter les questions forestières par l'aide à la réalisation d'une gestion durable des forêts tropicales. Le projet est envisagé dans le contexte de cette politique.

2. Relation aux objectifs et aux programmes du sous-secteur

Le gouvernement du Japon considère la promotion des LUS comme un des thèmes clés pour diminuer la conversion des forêts en terres destinées à une autre utilisation grâce à la valorisation de la forêt et le soutien permanent aux activités de cet ordre.

3. Cadre institutionnel et légal

L'OIBT a mené à terme des projets pour l'augmentation de l'utilisation des LUS. Comme la principale destination du projet est de faire la synthèse des données produites par de nombreux projets mis en oeuvre par diverses agences via l'OIBT, cette dernière est l'agence exécutrice la plus appropriée pour conduire les activités du projet. Et comme le travail a été mené à bien à la fois par l'industrie forestière et la section d'information sur le marché, la prise en considération de ce fait sera nécessaire pour intégrer tous le produits du projet.

IIème PARTIE : LE PROJET

1. Origine

Le projet vise une sorte de synthèse complète des études et des projets concernant les LUS financés par l'OIBT et mis en place par d'autres institutions adéquates (voir annexe 1)

2. Objectifs du projet

2.1. Objectif à long terme

Promouvoir l'utilisation des essences les moins utilisées (LUS) dans les pays tropicaux, et leur acceptation plus large dans le marché du bois.

2.2 Objectifs spécifiques

Faciliter l'accès aux données et à l'information sur divers aspects des essences les moins utilisées (LUS) pour les hauts-fonctionnaires, l'industrie forestière, le marché du bois et toute autre partie intéressée.

3. Justification du projet

3.1 Problèmes à résoudre

On rencontre une reconnaissance et une compréhension générale du fait que la promotion pour l'utilisation des LUS est une question essentielle en terme de réalisation d'une gestion durable de la forêt tropicale. Ces essences les moins utilisées accroissent la valeur des forêts tropicales, qui sont riches en essences variées et possèdent un écosystème structurellement complexe. Cependant, les circonstances économiques et diverses motivations conduisent souvent les forêts tropicales à être converties en terres destinées à un autre usage, fermier ou pastoral, et à ne pas être maintenues dans des formes d'exploitation desquelles des avantages sont dérivés en permanence. Dans cette perspective, des efforts nombreux et variés visant à la promotion de l'utilisation des LUS ont été entrepris par les pays membres de l'OIBT et par différents instituts et agences.

Cependant, ces produits particuliers sont rarement reliés étroitement entre eux, et les données disponibles et les informations pertinentes sur les essences les moins utilisées (LUS) sont disséminées dans des lieux spécifiques. Aussi, il est difficile pour les parties concernées de d'en disposer efficacement et en temps utiles.

3.2 Caractéristiques de la région ou de la zone où les projets seront situés

Ce projet a pour cible les régions à forêts tropicales dans leur ensemble.

3.3 Autres aspects pertinents de la "situation de l'avant-projet"

La situation du droit d'auteur des rapports et de la littérature produite par les institutions et les agences qui mettent en oeuvre les projets de l'OIBT, comme l'OFI (PROSPECT) et le CTFT, ainsi qu'en dehors du cadre de l'OIBT, n'est pas fixée pour le moment. Au cours du processus de collecte des données sur les LUS, cette question sera clarifiée.

3.4 Situation prévue après l'achèvement du projet

De même que les produits du projet, la base de données sur les LUS sur CD-ROM avec ses manuels et la documentation imprimée sera produite et distribuée à tous les pays membres et à toutes les parties concernées. Mais les coûts de duplications supplémentaires seront supportés par ceux qui feraient la demande de reproduction. Il est aussi nécessaire que l'OIBT ou toute autre institution appropriée contrôle et assure la maintenance des produits.

L'information incluant les caractéristiques physiques, l'état estimé de croissance des stocks, les cours actualisés et les utilisations courantes et potentielles compilées dans la base de données, permettront l'élaboration de stratégies par les fonctionnaires des pays producteurs qui faciliteront l'utilisation des LUS. Cette information permettra aux utilisateurs et aux négociants de connaître les matières premières nouvelles et celles les moins chères, à la fois dans les pays producteurs et dans les pays consommateurs.

En outre, quiconque est intéressé par les LUS pourra accéder à l'information réunie à partir de la page d'accueil internet de l'OIBT. Des interactions avec les utilisateurs faciliteront les améliorations de la base de données.

3.5 Bénéficiaires cibles

Les utilisateurs cibles de la base de données seront les fonctionnaires de tous les pays membres et tous les partenaires privés prévus, comme les industries forestières, les négociants en bois, les grossistes, les détaillants et les consommateurs. De plus, ces données seront des points de référence importants et précieux pour les activités de nature académique où scientifique dans la mesure ou ce genre de base de données complète et actualisée à propos de bois d'oeuvre tropical, spécialement sur les LUS, a rarement été disponible.

3.6 Stratégie du projet

3.6.1 Raisons de la sélection

L'idée de cette proposition est de produire des résultats majeurs efficaces dans les projets liés aux LUS par la création d'une base de données. Cette opération sera certainement rentable dans la mesure où aucun recueil supplémentaire de données initiales ne sera nécessaire.

3.6.2 Leçons tirées des évaluations passées

Nombre de projets visant à l'introduction des LUS sur le marché international ont déjà été mis en oeuvre par des institutions locales, nationales, régionales ou internationales ; et plusieurs

projet ont été financés par l'OIBT (voir annexe 1). Une évaluation de leurs produits montre un manque d'unité dans leur format de données et leur terminologie, qui rend difficile la recherche d'information parmi l'ensemble des résultats.

Aussi, il est nécessaire de faire la synthèse des données existantes disponibles et des informations pertinentes sur le sujet du bois d'oeuvre tropical, y compris les LUS, dans le même format et la même terminologie, sur un support adéquat.

3.6.3 Aspects techniques et scientifiques

Le manque d'une base de données complète et intégrée sur les LUS a fréquemment causé des problèmes à la recherche scientifique pour évaluer leur distribution et les pays concernés, ou l'actualisation des stocks. De plus, l'absence d'une information suffisante est un obstacle au développement d'une technique de traitement et d'un savoir faire, et à la compréhension des caractéristiques ou des modes de reconstitution. Le projet contribuera à résoudre ces contraintes grâce à la base de données exhaustive.

3.6.4 Aspects économiques

La promotion de l'utilisation des LUS accroîtra la valeur des forêts tropicales qui sont riches en essences variées et possèdent un écosystème structurellement complexe. Cependant, les circonstances économiques et diverses motivations conduisent souvent les forêts tropicales à être converties en terres destinées à un autre usage, comme un usage fermier, et à ne pas être considérée comme une ressource durable de laquelle des avantages sont dérivés continuellement. En même temps, la base de données contribuera à accroître le profit tiré des réserves forestières permanentes par l'apport d'une valeur ajoutée aux concessions. De plus, l'information à propos des potentialités des forêts, y compris la disponibilité des LUS, facilitera la précision de l'orientation des investissements dans les industries forestières.

3.6.5 Aspects environnementaux

Il n'y aura pas d'influence directe du projet sur l'environnement dans la mesure où ses activités excluent toute action de terrain. Cependant, des effets négatifs indirects pourraient être identifiés si des politiques et des pratiques inappropriées étaient entreprises, comme celle de la sur-exploitation due à la valeur supplémentaires apportée par la promotion des LUS. Aussi, le développement de politiques et de pratiques conformes (selon les directives de l'OIBT) seront nécessaires pour contrôler les activités d'exploitation forestière.

On s'attend à ce que la base de données contribue à la conservation de la diversité biologique des essences forestières par la prévision et la synthèse systématique de l'information sur les essences d'arbres tropicaux et par la prévention de la surexploitation de quelques essences.

3.6.6 Aspects sociaux

Aucune participation directe des communautés locales ne sera envisagée dans la mesure où le projet ne comporte pas de travail de terrain. Cependant, une occasion sera offerte de participation aux activités du projet aux ONG (par ex. : Le Centre de Surveillance de la

Conservation Mondiale — World Conservation Monitoring Center : WCMC) grâce aux rencontres avec les experts.

3.6.7 Aspects organisationnels

L'OIBT aura la responsabilité de tous les aspects de la gestion du projet. Les raisons de la sélection de cette structure sont les suivantes :

1. Le projet est une activité d'évaluation des projets concernant les LUS, menée à bien par un certain nombre d'organisations dans le cadre de l'OIBT, qui est donc l'instance la plus appropriée selon les droits de reproduction ; et

2. Tous les pays membres de l'OIBT sont les cibles bénéficiaires supposées.

3.7 Raisons au soutien de l'OIBT

3.7.1 Aspects liés à l'OIBT

Le projet a une relation directe avec les objectifs de l'OIBT décrits aux paragraphes e) et h) de l'article 1, de l'AIBT de 1994. Le développement et la promotion de l'utilisation des LUS est un des rôle les plus importants de l'OIBT pour contribuer à la gestion durable des forêts tropicales.

3.7.2 Relations aux actions pertinentes soutenues par les autres donateurs

Bien que tout autre partenariat avec d'autres institutions ne soit pas prévu, comme la base de données sera exhaustive, des efforts seront entrepris pour intégrer autant que possible l'information existante sur les LUS, y compris celle développée par les autres institutions ou agences.

3.8 Risques

Il y a deux risques potentiels à la mise en place de ce projet. D'abord, il y a une possibilité de ne pas être capable d'accéder aux données existantes et à l'information pertinente au sujet du bois d'oeuvre tropical, spécialement les LUS, rassemblée par l'OIBT, à cause de considérations de propriété intellectuelle. Ensuite, il existe une possibilité que les pays membres de l'OIBT puisse perdre leur intérêt à la promotion de l'utilisation des LUS.

4. Produits

Une base de données sur les essences tropicales, y compris les LUS sur un CD-ROM et la documentation imprimée

5. Activités et apports pour les produits

	Activités	Apports
Activités pour les produits		
Une base de données sur les LUS sur CD-ROM et de la documentation imprimée		
1.	Identification et collecte d'information sur le matériel et la littérature concernée	Emploi de consultant pour 3 mois et OIBT
2.	Coordination et autorisation concernant les droits d'auteur avec les organisme concernés	Emploi de consultant pour 2 mois et OIBT
3.	Création du premier schéma de format de la base	Emploi de consultant pour 2 mois et OIBT
4.	Appel au commentaire du premier schéma de format de la base de la part des pays membres	Emploi de consultant pour 2 mois et OIBT
5.	Création d'un second schéma de format de données en tenant compte des commentaires	Emploi de consultant pour 1 mois et OIBT
6.	Convenir de la réunion d'experts pour finaliser le format de la base	Emploi de consultant pour 1 mois, 12 experts pour 3 jours et OIBT
7.	Développement de la base de données du CD-ROM	Sous-traitance et emploi de consultant pour 2 mois
8.	Entrée des données et des informations collectées dans la base dans les langues originales	Sous-traitance
9.	Traduction de la base en anglais	Sous-traitance et emploi de consultant pour 4 mois
10.	Vérification et amélioration du système de base de données et du texte	Sous-traitance et emploi de consultant pour 3 mois
11.	Gravage des CD-ROM et impression papier en deux langues	Sous-traitance
12.	Distribution du CD-ROM et des copies papier de la base de données	Tarif de communication et OIBT
13.	Installation de la version électronique de la base de donnée sur le serveur Internet de l'OIBT	Sous-traitance et OIBT
14.	Rédaction du rapport final	Emploi de consultant pour 3 mois et OIBT

6. Matrice du cadre logique

Voir annexe 2

7. Plan de travail

Voir annexe 3

– Dispositions institutionnelles pour la mise en oeuvre et le fonctionnement

L'OIBT a la responsabilité de la totalité du projet. Un recours à des consultants sera désigné pour les activités décisives.

8.1 Structure organisationnelle

La structure organisationnelle est indiquée ci-dessous. Le comité de direction est constitué de l'OIBT, des consultants internationaux et de représentant(s) des donateurs.

Structure organisationnelle

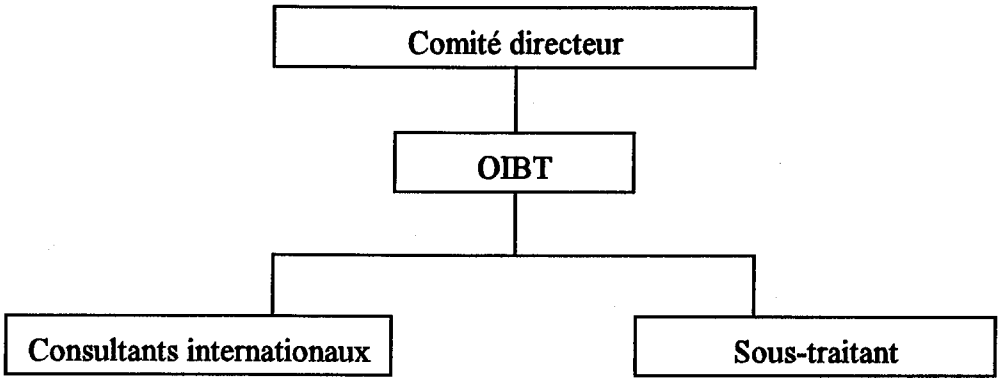

La réunion du comité directeur sera tenue au moins deux fois par an.

8.2 Fonctionnement et entretien futurs

Le secrétariat de l'OIBT sera responsable du fonctionnement et de l'entretien futurs. Comme produits du projet, la base de données sur les LUS sur CD-ROM avec ses manuels et la documentation imprimée seront produits et diffusés gratuitement à tous les pays membres et aux parties pertinentes. Cependant, par la suite, le coût des reproductions nécessaires sera supporté par ceux qui réclament ces copies supplémentaires. Il est aussi essentiel pour l'OIBT et les institutions concernées contractantes avec l'OIBT de gérer et de maintenir la base de données sur CD-ROM et d'effectuer les modifications nécessaires dès que des données nouvelles ou complémentaires deviendront disponibles. De plus, la base de donnée sera disponible sur le service internet de l'OIBT pour permettre une plus grande diffusion, ce qui permettra d'obtenir des commentaires de la part des utilisateurs pour des améliorations futures.

Ces produits seront avantageux pour l'OIBT dans le but de satisfaire à son mandat de fournir une information fiable et à jour sur les LUS, disponible pour tous les utilisateurs potentiels de la base de données intégrée et d'utilisation aisée.

8.3 Personnel essentiel

Le succès de ce projet reposera d'un consultant qui devra mettre en place les opérations essentielles, y compris concevoir la structure, coordonner et prendre les dispositions pour les droits de reproduction pour les données produites par les institutions extérieures à l'OIBT.

Les sous-traitants seront une autre partie essentielle du succès du projet.

Tout ce personnel essentiel sera désigné dès que ce projet sera approuvé et financé.

– Obligations et conditions préalables

Préalablement au lancement du projet, il sera nécessaire d'assurer la protection des droits de reproduction des données produites par la réalisation du projet. Comme les produits du projet contiennent des données collectées ou crées à l'occasion d'autres activités, une attention spéciale leur sera accordée.

10. Actions futures possibles

Les copies supplémentaires seront produites quand tout le stock aura été diffusé. Le coût de reproduction sera supporté par les ventes du CD-ROM et la documentation imprimée.

Quand une information supplémentaire sur les essences d'arbres tropicaux, y compris les LUS, aura été accumulée dans l'avenir, la base de données sera actualisée, éventuellement au cours d'un projet futur.

IIIème PARTIE : SURVEILLANCE, ÉVALUATION ET RAPPORTS

1. Dispositions concernant les rapports

Les rapports d'avancement seront soumis à l'OIBT et au comité tous les six (6) mois à partir de la date de début de la mise en place du projet.

Un rapport final sera également soumis à l'OIBT pour une approbation d'achèvement. Ces rapports seront préparé par le ou les consultants, avec un apport de la part du secrétariat de l'OIBT.

– Dispositions concernant la surveillance et l'examen de l'OIBT

Des réunions périodiques du comité directeur seront convenues pour examiner et évaluer les réalisations du projets. Les réunions donneront aux consultants internationaux l'occasion d'une concertation avec le secrétariat de l'OIBT et des pays donateurs dans l'intention d'une mise en place efficace du projet.

3. Evaluation :

Une évaluation indépendante de l'OIBT des performances du projet, de sa gestion et de son avancement sera tenue après que des produits significatifs auront été obtenus. A titre de provision, une évaluation indépendante sera programmée à l'échéance de 12 mois à partir du début de la mise en route du projet.

IVème PARTIE : BUDGET (en $ US)

10.	Personnel du projet		
	Consultant 12.000 $/		288 000
	Total de la composante		**288 000**
20.	Sous-Traitance		
	Développement d'un système de base de données		10 000
	Entrée des données		30 000
	Traduction		40 000
	Vérification et amélioration du système de base de données et du texte		10 000
	Gravage du CD-ROM, impression du manuel et copie papier		12 000
	CD-ROM et manuel utilisateur	200 exemplaires x 20 $	
	Copie papier	200 exemplaires x 40 $	
	Installation de la version électronique de la base de données dans le service Internet de l'OIBT		12 000
	Total de la composante		**114 000**
30.	Frais de voyage et de mission		
	3.1 Allocation quotidienne	200 $/jour x 3 jours x 12 pers.	7 200
	3.2 Frais de transport 3000 $/pers. x 13 pers.		39 000
	(Y compris les frais de transport du consultant)		
	Total de la composante		**46 200**
40.	Immobilisations		
50.	Biens de consommation		
	5.1 Communication		1 000
	5.2 Equipements de bureau		2 000
	Total de la composante		**3 000**
60.	Divers		
	6.1 Divers (Communication)		2 000
	Total de la composante		**2 000**
	Sous-Total		**453 200**
70.	Surveillance et évaluation et administration par l'OIBT		
	7.1 Surveillance et évaluation	5 % du coût ci-dessus	22 660
	7.2 Coût d'administration	5,5 % du coût ci-dessus	26 173
	Total de la composante		**48 833**
99.	**TOTAL GÉNÉRAL**		**502 033**

BUDGET CONSOLIDÉ ANNUEL DU PROJET (en milliers de $ US)

DÉBOURS ANNUELS / COMPOSANTES DU BUDGET		TOTAL	1998	1999
10.	Personnel du projet	288	144	144
20.	Sous-Traitance	102	10	92
30.	Frais de voyage et de mission	46	46	-
40.	Immobilisations	0	-	-
50.	Biens de consommation	3	1	2
60.	Divers	2	1	1
70.	Surveillance, évaluation et administration par l'OIBT	48	48	-
99.	**TOTAL GÉNÉRAL**	**489**	**250**	**239**

ACTIVITÉS/PRODUITS	COMPOSANTES DU BUDGET						
	PERSONNEL DU PROJET	SOUS-TRAITANTS	VOYAGES	BIENS DE CONSOMMATION	DIVERS	SURVEILLANCE EVALUATION ADMINISTRATION	TOTAL GÉNÉRAL
Une base de données sur les LUS sur CD-ROM et des documents imprimés							
1. Identification et collecte d'information sur le matériel et la littérature concernée	24 000						24 000
2. Coordination et dispositions à propos des droits d'auteur avec les institutions pertinentes	24 000						24 000
3. Création du premier schéma de format de la base	24 000						24 000
4. Appel au commentaire du premier schéma de format de la base de la part des pays membres	24 000						24 000
5. Création d'un second schéma de format de données en tenant compte des commentaires	12 000						12 000
6. Convenir de la réunion d'experts pour finaliser le format de la base	12 000		46 200	2 000			60 200
7. Développement du système de base de données	24 000	10 000					34 000
8. Entrée des données et des informations collectées dans la base dans les langues originales		30 000					30 000
9. Traduction de la base en anglais	48 000	40 000					88 000
10. Vérification et amélioration du système de base de données et du texte	60 000	10 000					70 000
11. Gravage des CD-ROM et impression papier		12 000					12 000
12. Diffusion du CD-ROM et des copies papier				1 000			1 000
13. Rédaction du rapport final	36 000						36 000
TOTAL GÉNÉRAL	288 000	102 000	46 200	3 000	2 000	47 540	488 740

ANNEXE 1

LISTE DES PUBLICATIONS ET LOGICIELS DE L'OIBT POUR LA PROMOTION DE LA TRANSFORMATION, DE L'UTILISATION ET DU COMMERCE DES ESSENCES LES MOINS UTILISÉES

Publications

"Amazonian Timbers for the International Market", Brazilian Institute for Environment and Renewable Natural Resources, 1989.

"Identification, Properties and Uses of Some Southeast Asian Woods", Research Institute of Wood Industry, Chinese Academy of Forestry, 1991,. [PD 41/88(I)] (Disponible en anglais et chinois).

"Tropical Timber Atlas of Latin America", Centre Technique Forestier Tropical (CTFT) et Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT), 1990.

"Technical Sheets : New Marketable species in South-America", CTFT, 1990.

"Technical Sheets : New Marketable species in Africa", CTFT, 1990.

"PROSEA: Plant Resources of South-East Asia 5(1), Timber Trees: Major Commercial Timbers", Wageningen, Agricultural University, 1994.

"PROSEA: Plant Resources of South-East Asia 5(2) Timber Trees: Major Commercial Timbers", Wageningen, Agricultural University, 1995.

"Industrial Utilization of New Forest Species in Peru", Camara Nacional Forestal (INRENA), 1996. [PD 37/88 Rev.3(I)] (Disponible seulement en espagnol).

"Tropical Timber of the African Region", Research Institute of Wood Industry, Chinese Academy of Forestry, 1996. [PD 20/92 Rev.1(I)] (Disponible seulement en chinois).

"Identification Manual of Forest Species from the andean Subregion", National institute for Agrarian research (INIA), 1996. [PD 150/91 Rev.1(I)] (Disponible seulement en espagnol)

Logiciel

"MoreLKS : Database of End-Uses for Lesser Known Species", Version 1.51, Wageningen agricultural University, 1992.

"Prospect Ver. 1.1 and User's Guide — Lesser Known tropical Wood Species — Data Base Software", Oxford Forestry Institute, 1993.

ANNEXE 2 :

6. MATRICE DU CADRE LOGIQUE

ELÉMENTS DU PROJET	INDICATEURS MESURABLES OBJECTIVEMENT	MOYEN DE VÉRIFICATION	PRÉSUPPOSÉS IMPORTANTS
Objectif à long terme : Promouvoir l'utilisation des essences les moins utilisées (LUS) dans les pays tropicaux, et leur acceptation plus large dans le marché du bois.	– Volume des LUS vendus	Statistiques des bois tropicaux publiées par l'OIBT	
Objectifs spécifiques : Faciliter l'accès aux données et à l'information sur divers aspects des essences les moins utilisées (LUS) pour les hauts-fonctionnaires, l'industrie forestière, le marché du bois et toute autre partie intéressée.	– Les fonctionnaires chargés du commerce du bois des pays membres peuvent utiliser les données – Les parties intéressées peuvent accéder à la base en haute charge d'accès	Rapport du projet	– Les fonctionnaires reconnaissent l'importance des LUS – Des entreprises privées ont des intérêts dans les LUS
Produit : Une base de données sur les essences tropicales, y compris les LUS sur un CD-ROM et la documentation imprimée.	– Production d'un CD-ROM et de matériel imprimé par la base de données sur les LUS	CD-ROM &doc. imprim. Rapport du projet	– Les droits de propriété intellectuelle pour information sur les LUS, détenus par des agences ou instituts sont ouvert.
Activités pour les Produits			
1. Identification et collecte d'information sur le matériel et la littérature concernée	– Emploi de consultant pour 3 mois – OIBT	Personnel du projet	
2. Coordination et dispositions à propos des droits d'auteur avec les institutions pertinentes	– Emploi de consultant pour 2 mois – OIBT	Personnel du projet	
3. Création du premier schéma de format de la base	– Emploi de consultant pour 2 mois – OIBT	Personnel du projet	
4. Appel au commentaire du premier schéma de format de la base de la part des pays membres	– Emploi de consultant pour 2 mois – OIBT	Divers	
5. Création d'un second schéma de format de données en tenant compte des commentaires	– Emploi de consultant pour 1 mois – OIBT	Personnel du projet	
6. Convenir de la réunion d'experts pour finaliser le format de la base	– Emploi de consultant pour 1 mois – 12 experts pour 3 jours – OIBT – Matériel de bureau	Personnel du projet Voyages Biens consommés	
7. Développement du système de base de données sur CD-ROM	– Sous-traitance – Emploi de consultant pour 2 mois		
8. Entrée des données et des informations collectées dans la base	– Sous-traitance	Sous traitants	
9. Traduction de la base de données en anglais	– Sous-traitance – Emploi de consultant pour 4 mois	Sous traitants	
10. Vérification et amélioration du système de base de données et du texte	– Sous-traitance – Emploi de consultant pour 5 mois	Sous traitants	
11. Gravage des CD-ROM et documentation imprimée	– Sous-traitance	Sous traitants	
12. Distribution du CD-ROM et des copies papier	– Frais de communication – OIBT	Divers	
13. Rédaction du rapport final	– Emploi de consultant pour 3 mois – OIBT – Matériel de bureau	Personnel du projet Biens consommés	

ANNEXE 3 :

7. PLAN DE TRAVAIL

ELÉMENTS DU PROJET	PARTIE RESPONSABLE	PROGRAMME (en mois)																							
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Produit - Une base de données sur les LUS sur un CD-ROM et la doc. imprimée.																									
Activités																									
1. Identification et collecte d'information sur le matériel et la littérature concernée	Emploi de consultant OIBT																								
2. Coordination et dispositions à propos des droits d'auteur	Emploi de consultant OIBT																								
3. Création du premier schéma de format de la base	Emploi de consultant OIBT																								
4. Appel au commentaire du premier schéma de format de la base	Emploi de consultant OIBT																								
5. Création d'un second schéma de format de données	Emploi de consultant OIBT																								
6. Convenir de la réunion d'experts pour finaliser le format de la base	Emploi de consultant OIBT 12 experts																								
7. Développement du système de base de données	Sous-traitance Emploi de consultant																								
8. Entrée des données et des informations collectées	Sous-traitance																								
9. Traduction de la base en anglais	Sous-traitance Emploi de consultant																								
10. Vérification et amélioration du système de base de données et du texte	Sous-traitance Emploi de consultant																								
11. Gravage des CD-ROM et impression papier	Sous-traitance																								
12. Distribution du CD-ROM et des copies papier	OIBT																								
13. Rédaction du rapport final	Emploi de consultant OIBT																								

ANNEXE 4 : Participants et attributions de la rencontre des experts

Participants de la rencontre

- 3 en provenance des pays consommateurs
- 3 en provenance des pays producteurs
- 3 en provenance des agences d'exécution des projets de l'OIBT
- 1 en provenance d'une autre institution pertinente
- 1 en provenance d'une ONG de l'environnement
- 1 en provenance d'une association industrielle

Attributions de la rencontre des experts

- Décision sur le contenu du CD-ROM, les entités nécessaires et leur format ; et
- Prévision des orientations futures des activités

ANNEXE 5 : Attributions et besoins des consultants :

Les attributions des consultant sont :

- Identifier et collecter l'information sur les essences les moins utilisées dans et hors des activités de l'OIBT
- Créer le premier schéma de format de la base
- Réviser le deuxième schéma en tenant compte des commentaires de la part des pays membres et des parties concernées
- Assister l'OIBT dans l'organisation d'une rencontre d'experts et participer à la rencontre
- Coordonner et les droits de reproduction des références et de la littératures sur les LUS
- Développer le système de base de données en collaboration avec le sous-traitant
- Traduire la base de données en anglais en collaboration avec le sous-traitant
- Vérifier et améliorer le système de base de données et le texte en collaboration avec le sous-traitant
- Rédiger et soumettre un rapport d'avancement et un rapport final avec un apport de l'OIBT ; et
- Etre responsable des aspects légaux et techniques des activités du projet en collaboration avec le secrétariat de l'OIBT